

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Les présentes Conditions Générales de Vente s'appliquent à toutes les prestations proposées sur le site internet CAMPING SUN'ARMOR ou tout autre support de communication. Le contenu du site internet a vocation à informer les clients. Certaines des prestations proposées peuvent être sujettes à modification en fonction du taux de remplissage et/ou être accessibles à certaines dates uniquement dans la saison. Les tarifs indiqués sont donnés à titre indicatif et sont susceptibles de modifications et valables uniquement sur la saison en cours. La prestation aura lieu au tarif en vigueur à la date de la commande. Les tarifs sont indiqués TTC. Toute modification du taux de TVA entraînera une modification du tarif. Conformément au Code du Tourisme, CAMPING SUN'ARMOR se réserve le droit d'apporter des modifications aux informations présentes sur le site internet ou tout autre support de communication.

Article 1 : MODALITÉS DE RÉSERVATION

Toute personne accueillie au camping déclare avoir pris connaissance de ces présentes conditions générales de vente et s'engage à respecter le règlement intérieur du camping disponible sur le site du camping et sur simple demande.

La réservation devient effective uniquement avec l'accord du camping, après réception de l'acompte (25% du prix total), du contrat de réservation dûment complété et signé, ou après acceptation des conditions générales de vente lors de la réservation en ligne.

Aucune option ou réservation ne peut être prise en compte sans versement de l'acompte dans un délai maximum de 8 jours suivant la réception du contrat, la réservation en ligne ou par téléphone. La réservation d'un emplacement de camping ou d'une location est faite à titre strictement personnel. Vous ne pouvez en aucun cas sous-louer ni céder votre réservation sans le consentement préalable du camping.

1.1. EMBLEMENTS

Le forfait journalier comprend pour 4 personnes : l'emplacement pour la tente, la caravane ou le camping-car, l'accès aux sanitaires et aux infrastructures d'accueil. Seront notamment facturés en supplément : branchement électrique (1 maximum), les personnes supplémentaires, le ou les animaux... Le nombre maximum de personnes par emplacement est de 6.

1.2. LOCATIONS

Les hébergements locatifs sont équipés de la vaisselle, de la literie (couvertures et oreillers). Vous disposez également des infrastructures d'accueil. Le forfait de base est de 2 à 8 personnes suivant le type de locatif. Le camping se réserve le droit de refuser l'accès aux groupes ou familles se présentant avec un nombre de participants supérieur à la capacité de l'hébergement loué.

Article 2 : TARIFS ET TAXES DE SÉJOUR

Les tarifs sont indiqués en euros, TVA comprise au taux en vigueur. Ils sont fournis en vigueur sur le site Internet www.camping-sunarmor.fr ou sur tout support d'information du Prestataire. La TVA applicable sur nos tarifs est de 10 % (au 1er janvier 2014) sous réserve de modifications réglementaires

Le paiement demandé au Client correspond au montant total de l'achat, y compris ces frais. Une facture est établie par le Vendeur et remise au Client au plus tard au moment du paiement du solde du prix.

2.1. TAXE DE SÉJOUR

Le montant de la taxe de séjour est appliqué par nuit et par personne de plus de 18 ans. La taxe de séjour n'est pas incluse dans le tarif. La taxe de séjour est perçue par le camping auprès des clients, puis reversée par le camping aux autorités communales.

Article 3 : CONDITIONS DE PAIEMENT

3.1. ACOMPTE

Pour les réservations effectuées plus de 30 jours avant le début de séjour, un acompte de 25% du prix du montant des prestations réservées doit être réglé dès la réservation au camping. Pour les réservations effectuées entre 15 et 30 jours avant la date de début du séjour, un acompte de 50% du prix du montant des prestations réservées doit être réglé dès la réservation au camping. Pour les réservations effectuées moins de 15 jours avant le début de séjour, le règlement intégral doit être effectué au moment de la réservation au camping.

Les paiements effectués par le Client ne seront considérés comme définitifs qu'après encaissement effectif des sommes dues par le Prestataire.

3.2. PAIEMENTS

Les paiements effectués par le Client ne seront considérés comme définitifs qu'après encaissement effectif des sommes dues par le Prestataire

Tout retard de paiement entraîne une pénalité de retard égale au taux d'intérêt appliqué par la BCE majoré de 10 points (C.com. Art L.441-6-1). Pour les professionnels, viendra se cumuler aux intérêts de retards, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 € (C. com. art. L. 441-6 et D. 441-5).

3.3. MODES DE PAIEMENTS ACCEPTÉS

Au titre de l'acompte, vous pouvez régler votre réservation par les modes de paiements suivants : espèces, carte bancaire ou virement bancaire ; au titre du solde, ces mêmes modes de règlement sont acceptés ainsi que les chèques-vacances.

A noter qu'en raison de nombreux incidents, les règlements par chèque bancaire ne sont plus autorisés.

Article 4 : RETARD, INTERRUPTION, ANNULATION, MODIFICATION DU SÉJOUR

Aucune réduction ne sera consentie dans le cas d'une arrivée retardée, d'un départ anticipé ou d'une modification du nombre de personnes (que ce soit pour la totalité ou une partie du séjour prévu).

4.1. MODIFICATION

En cas de modification des dates ou du nombre de participants, le Prestataire s'efforcera de répondre favorablement aux demandes dans la limite des disponibilités. Cependant, cela relève d'une obligation de moyen, sans garantie de disponibilité pour un emplacement, un hébergement ou une autre date. Des frais supplémentaires peuvent également s'appliquer dans ces cas.

Toute demande visant à réduire la durée du séjour sera considérée comme une annulation partielle, soumise aux dispositions de l'article 4.3.

4.2. INTERRUPTION

Un départ prématuré ne pourra donner lieu à un quelconque remboursement de la part du Prestataire.

4.3. ANNULATION

En cas d'annulation de la Réservation par le Client après son acceptation par le Prestataire, quelle qu'en soit la raison, les sommes versées pour la Réservation, conformément aux dispositions de l'article 3 - CONDITIONS DE PAIEMENT des présentes Conditions Générales de Vente, seront conservées de plein droit par le Prestataire à titre d'indemnité. Aucun remboursement ne sera effectué.

De plus, dans tous les cas d'annulation, les frais de traitement et de gestion mentionnés à l'article 3 resteront également acquis au Prestataire.

4.4. ANNULATION EN CAS DE CIRCONSTANCES EXCEPTIONNELLES

4.4.1. Fermeture totale ou partielle de l'établissement

En cas de fermeture totale ou partielle de l'établissement aux dates du séjour réservé (incluant une interdiction partielle ou totale d'accueil du public impactant directement le Client), décidée par les autorités publiques et indépendante de la volonté du Prestataire, les sommes versées par le Client pour la réservation seront converties en avoir.

Cet avoir, non remboursable et non cessible, sera valable pendant 12 mois. Aucune indemnisation supplémentaire ne pourra être réclamée au-delà de cet avoir.

4.4.2. Annulation pour cause d'infection au COVID-19 ou autre pandémie

Par exception aux dispositions de l'article 4.3 ANNULATION, toute annulation de séjour en raison d'une infection au COVID-19 (ou toute autre infection pandémique) du Client, ou de son identification en tant que cas contact, annulant sa participation au séjour aux dates prévues, ne donnera lieu à aucun remboursement, avoir ou indemnisation. Une assurance annulation de séjour (ex. Campeze-Couvert) est recommandée dans ce cas.

4.4.3. Annulation due à des mesures gouvernementales empêchant le déplacement

Par exception aux dispositions de l'article 4.3 ANNULATION, si le Client est contraint d'annuler entièrement son séjour en raison de mesures gouvernementales limitant les déplacements (confinement, interdiction de déplacement, fermeture des frontières), et ce, alors que le camping reste ouvert et capable d'accueillir les Clients :

- Un avoir correspondant aux sommes versées par le Client sera émis, déduction faite des frais de traitement et de gestion (article 3) qui resteront acquis au Prestataire.
- Cet avoir, non remboursable et non cessible, sera valable pendant 12 mois.

4.5. NON PRÉSENTATION

En cas de non-présentation sur le camping dans un délai de 24h à compter du début de votre séjour et sans justificatif et/ou nouvelle de votre arrivée, nous disposerons de votre hébergement. Nous retenons les frais en application à nos conditions d'annulation.

Article 5 : FOURNITURE DES PRESTATIONS

5. 1. MISE À DISPOSITION ET UTILISATION DES PRESTATIONS

- L'hébergement pourra être occupé à partir de 15 heure le jour de l'arrivée et devra être libéré pour 11 heure le jour du départ.
- L'emplacement nu pourra être occupé à partir de 14 heure le jour de l'arrivée et devra être libéré pour 12 heure le jour du départ

Les hébergements et emplacements sont conçus pour accueillir un nombre limité de personnes, déterminé lors de la location. En aucun cas, ils ne peuvent être occupés par un nombre supérieur de personnes. Ils doivent être restitués dans le même état de propreté qu'à leur arrivée. À défaut, un forfait de 60 € sera facturé pour le nettoyage. Toute dégradation de l'hébergement, de l'emplacement ou de leurs accessoires devra être réparée immédiatement aux frais du locataire.

L'état des lieux et l'inventaire en fin de location doivent correspondre rigoureusement à ceux établis au début de la location.

5.2. DÉPÔT DE GARANTIE

- **Pour les locations d'hébergements** : Un dépôt de garantie de 310 € (payable en espèces ou par carte bancaire) est requis le jour de la remise des clés. Ce dépôt sera restitué au Client à la fin de la location, après déduction éventuelle des frais de remise en état, si nécessaire. Ce dépôt ne limite en aucun cas la responsabilité du Client.
- **Pour les emplacements** : Un dépôt de garantie de 100 € (payable en espèces ou par carte bancaire) est demandé lors de la remise du badge. Il sera restitué au Client le jour de son départ, après déduction éventuelle des frais de remise en état. Ce dépôt ne constitue pas une limite de responsabilité.

Article 6 : OBLIGATIONS DU CLIENT

6.1. ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE

Le Client séjournant sur un emplacement ou dans un hébergement doit impérativement être couvert par une assurance en responsabilité civile. Une attestation d'assurance sera exigée avant le début du séjour.

6.2. ANIMAUX

Les animaux domestiques de moins de 10 kg (hors chiens de catégories 1 et 2) sont acceptés au sein de l'établissement, sous l'entière responsabilité de leur propriétaire. Leur présence est soumise au paiement d'un forfait, à régler lors de la réservation. Les animaux ne doivent jamais être laissés seuls ou sans surveillance.

6.3. RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Un règlement intérieur est affiché à l'entrée de l'établissement ainsi qu'à l'accueil. Le Client est tenu de le lire et de s'y conformer. Une copie peut être remise sur simple demande.

6.4. VÉHICULES ÉLECTRIQUES

Les véhicules électriques sont autorisés au sein du camping, mais leur recharge n'est pas possible sur place. En effet, l'installation électrique du camping n'est pas conçue pour supporter ce type d'utilisation.

Article 7 : OBLIGATIONS DU PRESTATAIRE – GARANTIE

Le Prestataire s'engage, conformément aux dispositions légales et sans frais supplémentaires, à garantir le Client contre tout défaut de conformité ou vice caché résultant d'un problème de conception ou de réalisation des Services commandés.

Pour exercer ses droits, le Client doit signaler par écrit au Prestataire l'existence de tout défaut ou vice de conformité dans un délai maximum de 24 heures suivant la fourniture des Services.

Le Prestataire s'engage à rembourser, rectifier ou faire rectifier les Services défectueux dans les meilleurs délais, et au plus tard dans un délai de 5 jours à compter de la constatation du défaut ou du vice. Le remboursement sera effectué par crédit sur le compte bancaire du Client ou par l'envoi d'un chèque bancaire.

La garantie du Prestataire se limite au remboursement des Services effectivement payés par le Client. Le Prestataire ne saurait être tenu responsable ni considéré comme défaillant en cas de retard ou d'inexécution dus à un cas de force majeure reconnu par la jurisprudence française.

Les Services proposés via le site internet www.camping-sunarmor.fr sont conformes à la réglementation en vigueur en France.

Article 8 : DROIT DE RÉTRACTATION

Les activités liées à l'organisation et à la vente de séjours ou d'excursions à une date déterminée ou à une période spécifiée ne sont pas soumises au délai de rétractation applicable à la vente à distance et hors établissement, conformément aux dispositions de l'article L221-28 du Code de la consommation.

Article 9 : IMAGE

Vous autorisez expressément et à titre gratuit le CAMPING SUN'ARMOR à utiliser les photographies et/ou vidéos réalisées au cours de votre séjour dans le cadre des actions de communication.

Si vous ne souhaitez pas être photographié(e) ou filmé(e) pendant votre séjour, il vous appartient d'en informer le CAMPING SUN'ARMOR au préalable et par écrit.

Vous autorisez également la diffusion, la publication et l'utilisation commerciale de ces supports sur tout type de média.

Article 10 : LITIGE

Tous les litiges découlant des opérations d'achat et de vente réalisées en application des présentes conditions générales, qu'ils concernent leur validité, interprétation, exécution, résiliation, conséquences ou suites, et qui n'auraient pu être résolus à l'amiable entre le Prestataire et le Client, seront soumis aux tribunaux compétents conformément aux dispositions légales en vigueur.

Le Client est informé qu'il peut, en cas de désaccord, recourir à une procédure de médiation conventionnelle ou à tout autre mode alternatif de résolution des différends.

En particulier, le Client peut gratuitement saisir le Médiateur de la Consommation dans un délai d'un an à compter de la date de sa réclamation écrite envoyée par lettre recommandée avec accusé de réception (LRAR) à l'exploitant. Les coordonnées du médiateur compétent sont les suivantes :

CM2C, 14 rue Saint Jean, 75017 PARIS.

Article 11 : INFORMATIQUE ET LIBERTÉ

Conformément à la loi du 6 janvier 1978 relative à l'Informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée, les traitements automatisés des données personnelles effectués sur le site web ont été déclarés auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL), qui a délivré un récépissé sous le numéro 1691887.

L'utilisateur est informé que, conformément à l'article 32 de la loi modifiée du 6 janvier 1978 sur l'informatique, les fichiers et les libertés, les informations fournies par l'utilisateur via les formulaires présents sur le site sont nécessaires pour traiter sa demande et sont destinées à l'exploitant du site web, responsable du traitement, pour des fins de gestion administrative et commerciale.

Conformément à l'article L.223-2 du Code de la consommation, l'utilisateur peut également s'inscrire gratuitement sur la liste d'opposition au démarchage téléphonique via le site www.bloctel.gouv.fr.